



Contre la précarité, 23 frs, c'est un minimum !

Chères amies et chers amis,
chères et chers collègues,

La Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et ses organisations affiliées ont décidé de reprendre le combat pour introduire un salaire minimum légal dans le canton par le biais d'une initiative populaire cantonale modifiant la loi sur l'inspection et les relations de travail.

Nos camarades dans le canton de Neuchâtel ont en effet trouvé la brèche pour faire admettre un tel dispositif cantonal par la plus haute instance du pays, le Tribunal fédéral. Après Neuchâtel, le Tessin, le Jura, il est temps que Genève rejoigne les cantons pionniers en la matière afin d'opposer une barrière légale aux bas salaires et protéger ainsi les conditions de travail de tout le monde, tout spécialement des plus précaires.

En cette période électorale où foisonnent les initiatives nauséabondes et pro-patronales de l'UDC et du MCG tendant à faire croire que les responsables du dumping salarial sont nos collègues et camarades frontaliers-ères ou étrangers-ères, il est impératif de lancer une contre-offensive syndicale qui replace la responsabilité de la sous-enchère là où elle se trouve réellement : du côté des abus patronaux.

Lancement d'une initiative cantonale

Le texte de l'initiative est prêt et son lancement interviendra le 9 avril 2018 suite à sa publication dans la Feuille d'avis officielle et à une conférence de presse.

La CGAS table sur une récolte éclair, environ 6000 signatures devant être rassemblées en trois semaines de façon à déposer l'initiative le 1er mai, date symbolique des combats populaires.

Afin d'être prêt-e-s le jour « J », la CGAS vous invite à une soirée de formation et d'organisation tant sur le fond de la question que sur les aspects pratiques de la campagne à venir.

Le matériel de campagne sera prêt et disponible dès ce soir-là pour commencer la diffusion dans l'attente du 9 avril, date de publication et de lancement officiel de l'initiative.

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette soirée, puis sur les stands, nous vous adressons nos salutations solidaires.

Pour la CGAS:
Davide de Filippo, Michel Schweri

Soirée de formation pour un salaire minimum légal mardi 27 mars 2018, de 18h à 20h

à l'Université ouvrière de Genève
(place des Grottes 3, au nord de la gare Cornavin)

Nous y aborderons

- ▶ le contexte économique et politique à Genève et en Suisse
- ▶ le rôle de garde-fou d'un salaire minimum interprofessionnel
- ▶ le contenu de l'initiative cantonale
- ▶ les arguments en faveur d'un salaire minimum

et les contre-arguments à opposer aux adversaires

- ▶ l'organisation concrète de la campagne éclair de récolte de signatures

Afin de nous permettre d'organiser au mieux cette soirée de formation, merci de signaler dans les meilleurs délais votre participation

Nom, prénom:

organisation dont vous êtes membre:

auprès du secrétariat de la CGAS : info@cgas.ch ou 022 731 84 30